

**JACQUES COTTA**

**UN  
CDD  
SINON  
RIEN**

*Quand “intérêts financiers”  
riment avec  
“précarité des salariés”...*

Jean-Claude Gawsewitch





# Un CDD sinon rien

ISBN: 978-2-35013-328-7  
Tous droits réservés  
© Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2012  
130, rue de Rivoli  
75 001 Paris  
[www.jcgawsewitch.com](http://www.jcgawsewitch.com)

Jacques Cotta

# Un CDD sinon rien

Jean-Claude Gawsewitch Éditeur



À tous ceux qui m'ont écouté, aidé, éclairé, guidé...  
À Marie-Christine, François, Abderrafik, à Camille et Sébastien... À ces millions, de plus en plus nombreux, qui subissent la précarité, le travail à temps partiel, le chômage, les petits salaires, la grande régression qui menace jusqu'à la protection sociale, qui n'ont comme seul horizon que la vie au rabais...  
À Ghislaine, Gérard, Evelyne, Christian, à Michel...  
À toutes celles et tous ceux qui refusent ce qu'on présente trop souvent comme une fatalité, la paupérisation et la misère à un pôle de la société quand s'accumulent les richesses et règne l'opulence à l'autre...  
À ces centaines que j'ai rencontrés aux quatre coins de France, qui aspirent à un travail, à un salaire, au respect, tout simplement...  
À Loukna aussi...





## Table des matières

Introduction : Débat entre amis.....	11
Chapitre 1 : La petite lucarne.....	27
Chapitre 2 : Le statut public.....	51
Chapitre 3 : Comme une lettre à la Poste.....	73
Chapitre 4 : L'intérim en question.....	97
Chapitre 5 : Les femmes et les enfants d'abord.....	123
Chapitre 6 : Ah, la formation !.....	149
Chapitre 7 : USA made in France.....	175
Chapitre 8 : Souffrance et suicides.....	201
Chapitre 9 : Fourmies.....	231
Conclusion : La rupture.....	257



Introduction  
Débat entre amis

*« Exception faite des questions de défense nationale,  
il n'existe probablement rien dont la libre entreprise  
puisse se charger moins efficacement que l'État. »*

RONALD REAGAN

*« La société n'existe pas. Il y a seulement des hommes,  
des femmes et des familles. »*

MARGARET THATCHER

Depuis la chute de Lehman Brothers aux États-Unis et la crise financière de septembre 2008, les discours rassurants sur l'avenir économique de la planète se sont

succédé. La « moralisation » du capitalisme mettrait un terme à tous ces soubresauts. L'heure était au contrôle des « *hedge funds* », fonds hautement spéculatifs, à la fin des paradis fiscaux, à la réglementation des agences de notation, ou encore à la limitation des rémunérations des traders et autres grands patrons. Ainsi, jamais plus la planète financière et économique ne connaîtrait de tels bouleversements, touchant à travers le monde des millions d'individus dans leur vie quotidienne. Pourtant, durant l'été 2011, trois ans environ après cette crise des « *subprimes* » qui devait être « la dernière du genre », une nouvelle crise des « dettes souveraines » a affolé le monde de la finance, de Wall Street à Paris, en passant par Londres, Francfort, Tokyo et toutes les places où se jouent quotidiennement en bourse des milliers de milliards. Les déclarations des gouvernants, décideurs et commentateurs en tout genre ne pouvaient décidément engager que ceux qui voulaient bien y croire<sup>1</sup>. Comme cela avait déjà été le cas précédemment, chefs d'État, banquiers et responsables d'institutions internationales tentaient d'expliquer la situation. Les États auraient « trop dépensé » et se seraient endettés « au-delà du raisonnable ». Les « fameuses » agences de notation entraient en action. Il fallait serrer la ceinture partout par des mesures d'austérité et de restriction pour redresser les comptes et amoindrir la dette. Cette volonté de rigueur, synonyme de diminution voire de suppression de services publics

---

<sup>1</sup> On garde en mémoire l'allocation de Nicolas Sarkozy à la tribune de l'ONU sur les mesures à prendre pour « réguler et moraliser le capitalisme ».

ou de postes de fonctionnaires, devait d'ailleurs servir d'exemple dans la sphère privée. L'heure des économies toucherait tous les domaines et bien peu de salariés seraient épargnés, contraints à des sacrifices toujours plus importants, tant en termes d'emploi que de salaire.

L'argument de la dette qui devrait aboutir au bouleversement de toutes nos relations sociales mérite donc le détour. Car de deux choses l'une : soit ce sont bien les dépenses publiques qui génèrent en effet l'explosion de la dette et mettent l'État dans l'incapacité de payer, et, aussi douloureux que cela puisse être, il faudra bien réduire toujours plus services publics, fonction publique et nombre de fonctionnaires, et donner par là même une impulsion régressive à tout le monde du travail, public et privé confondus ; soit la question est ailleurs et les explications déversées par tous les spécialistes, politiques, économistes ou responsables de grandes entreprises cachent une fois de plus une réalité que nul ne désire vraiment aborder.

En vérité, la crise de « la dette souveraine » des États qui a surgi en 2011 est indissociable de celle qui a frappé en 2008. Elle n'en est que le prolongement. Au départ en effet se trouvent l'éclatement de la bulle immobilière – les subprimes aux États-Unis – et la dette des ménages devenue celle des organismes financiers que les États sont venus secourir sans poser aucune condition ni ne demander aucune contrepartie. C'est ainsi que le bon vieux principe propre au capitalisme en difficulté, selon lequel « on privatise les profits et on socialise les pertes », s'est trouvé mis en pratique à l'échelle internationale. Des milliers de mil-

liards ont été prélevés dans les caisses des États tant en Europe<sup>2</sup> qu'aux États-Unis<sup>3</sup> pour aller renflouer celles des institutions financières. En octobre 2010, le coût total du seul sauvetage financier s'élevait à 7 800 milliards de dollars<sup>4</sup>. Rien que pour l'année 2008, selon Jean-Claude Trichet, alors président de la BCE, qui s'exprimait aux rencontres économiques d'Aix, 27 % du PIB mondial auraient ainsi été injectés pour sauver le système en perdition<sup>5</sup>.

Les dépenses qu'il faudrait réduire, voire supprimer, pour combattre la dette, et qui concernent essentiellement la sphère publique et socialisée, ont donc beaucoup. En France comme dans les autres pays, le bond du déficit vient bien des années 2008 et 2009, non avec de prétendues dépenses excessives au profit de la collectivité, des services publics ou de l'emploi, mais avec les centaines de milliards injectés dans le système bancaire, les plans de relance et la baisse des recettes fiscales consécutives à la crise. Ainsi, pour la zone euro dans son ensemble, le déficit, qui n'était que de - 0,7 % du PIB en 2007, est de - 6,3 % en 2009. Pour les pays de l'OCDE, de - 1,3 % en 2007, le déficit passe à - 8,2 % en 2009. Mais il y a plus. Certains pays saignés ou sur le point de l'être aujourd'hui par des plans de rigueur à répétition telles l'Irlande ou l'Espagne étaient en 2007

---

2 Selon la Commission européenne, 2 % du PIB européen, soit 230 milliards d'euros, ont ainsi été dépensés.

3 Aux États-Unis, les aides apportées s'élèvent à plus de 700 milliards de dollars... pendant que la FED a effectué des prêts à taux zéro aux institutions financières pour plus de 2 500 milliards de dollars.

4 Voir *La dette ou la vie*, Damien Millet et Éric Toussaint (dir.), Bruxelles, Éditions Aden-CADTM, 2011, p. 213-214.

5 Intervention rapportée par Olivier Lecomte, *La Tribune*, 11 juillet 2011.

en excédent. Pour la France, les déficits s'élevaient à – 2,3 % en 2007 pour passer à – 7,1 en 2010<sup>6</sup>.

Les déficits qui défrayent la chronique depuis l'été 2011 et qui se trouvent au centre du débat public sont donc le produit du système et n'ont pas grand-chose à voir avec une générosité étatique excessive au profit des citoyens. Les Grecs, les premiers à être touchés durement par les plans de rigueur, se sont fait les porte-parole des peuples européens en clamant que « cette dette n'est pas la nôtre ». Mais rien ne semble y faire. Pourquoi donc les « grands de ce monde » s'évertuent-ils à déverser des explications aussi simplistes qu'erronées ? Pourquoi mettre dans le viseur de la raison d'État les services publics, la fonction publique, les postes de fonctionnaires, les garanties d'emploi et de salaires ? S'agit-il d'acclimater les esprits à une réduction toujours plus drastique des droits fondamentaux, dont le droit au travail ? En tout état de cause, les arguments mis en avant sont d'autant plus efficaces qu'ils sont simples. C'est ce que j'ai pu vérifier dans le détail, non sans surprise.

Septembre 2011. La France rencontre la Roumanie pour les matchs qualificatifs à l'Euro 2012. L'occasion de retrouver quelques amis autour d'un écran de télévision, de livrer ses souvenirs de vacances, de parler sans conséquence de sujets futiles au cours d'une soirée convenablement arrosée. Dans l'attente du coup d'envoi, David Pujadas officie au journal de 20 heures sur France 2. Après un sujet montrant les résistances des

---

<sup>6</sup> Source : OCDE. Pour la France, comptes nationaux, INSEE.

peuples italien et espagnol aux différents plans d'austérité décidés par leurs gouvernements respectifs, il est question de notre propre « plan de rigueur discuté à l'Assemblée », de « reculs sur les niches fiscales », d'un « nouvel impôt sur les hôtels de luxe de 2 à 3 % » ou encore de « seuil abaissé sur la taxe des hauts revenus ». Avec cette question : « Est-ce que cela sera suffisant pour faire face aux menaces de la crise de la dette ? » Et pour répondre, un invité bien rodé à l'exercice, air de papy inoffensif à l'œil malicieux, réputé pour une parole économique sans faille, François de Closets.

– Les économies, c'est pas gagné, lance le présentateur. Les bourses ont encore dévissé, la chute se poursuit... Vous dites qu'en France on va dans le mur, alors, la faute à qui ?

– Il y a deux crises (...), explique l'auteur à succès. La crise de l'État providence qui vit à crédit depuis trente-cinq voire quarante ans, avec 20 % de déficit chaque année...

Un petit groupe auquel je me joins délaisse les pronostics sportifs qui ont cours autour du buffet.

– Bonjour la culpabilité, la crise, c'est de notre faute, on connaît la chanson ! réagit Laurence, enseignante d'histoire, plus intéressée par les sujets politiques et économiques que par les discussions footballistiques.

– C'est pas faux ce qu'il dit, tout de même ! rétorque Alain, professeur d'économie et ancien joueur en attaque, offensif sur le terrain comme il faut l'être dans la vie.

Dans le poste François de Closets, le « spécialiste des recettes anti-crise », prodigue ses conseils. Après



un couplet d'usage sur les institutions financières, après la condamnation « des excès de l'État » et du passage aux 35 heures, il est réorienté dans son propos par un présentateur complice.

– C'est une opération vérité qu'il nous faut ?

– Oui, dire la vérité (...) Je voudrais que les Français décident de leur vote le jour de l'élection, non en fonction des étiquettes...

– Mais en fonction du programme, termine le présentateur.

– Il nous faut un Churchill, un homme capable d'affronter les batailles à venir, de nous les faire gagner, et pas un homme qui nous dit que tout va bien et qui fait des cadeaux, conclut François de Closets.

– Churchill, du sang et des larmes, il ne manquait plus que ça ! ponctue Laurence, couvrant à peine le présentateur qui résume en guise de conclusion les moyens préconisés par son invité pour juguler la crise, « surtaxer les hauts revenus, briser la spéculation financière, contrôler les prestations sociales, encadrer le droit de grève, et ne remplacer qu'un fonctionnaire sur trois qui partent à la retraite, surtout dans les collectivités territoriales ».

Soudain, devant le poste, l'échange monte d'un ton. Alain l'économiste a décidé de faire sien le couplet sur l'État dispendieux.

– À force de vivre au-dessus de nos moyens... Il faudra bien payer la note, qu'on le veuille ou non !

L'argument aurait sombré dans le brouhaha ambiant si Isabelle, journaliste de presse écrite qui venait de rejoindre notre petit groupe, n'avait décidé d'intervenir d'une voix posée et assurée.

- Mais qui vit exactement au-dessus de ses moyens ?
- La société, les Français qui s’imaginent encore dans les Trente Glorieuses, précise l’économiste, mi-hautain, mi-condescendant.
- Les Français ? Vous n’avez pas le sentiment de généraliser un peu ? lui rétorque la rédactrice, et d’indiquer d’une part les 13 % de pauvres qui vivent avec moins de 980 euros par mois, pour la plupart des travailleurs en activité ou des chômeurs malgré eux, la moitié des Français qui disposent de revenus mensuels inférieurs à 1 580 euros, et d’autre part les 2 milliards d’euros distribués en 2010 aux traders<sup>7</sup> de quatre grandes banques françaises<sup>8</sup>, l’envolée des rémunérations des plus fortunés faites de millions accumulés sur les marchés financiers, les salaires des patrons des grandes institutions bancaires qui pourtant sont bien impliquées dans la catastrophe financière<sup>9</sup> ou des patrons du CAC 40 qui en moyenne ont gagné 2 460 000 euros en 2010, notamment grâce aux bonus de l’après-crise, soit 24 % de plus que l’année précédente<sup>10</sup>.

7 *Les Échos*, 19 mai 2011.

8 La BNP, la Société générale, le Crédit agricole et Natixis.

9 Frédéric Oudéa, P-DG de la Société générale, rémunéré 850 000 euros annuels pour la part fixe de son salaire, peut escompter un bonus de 3 219 335 euros. Baudoin Prot, directeur général de BNP Paribas, encaisse pour le fixe la somme de 950 000 euros, et pour les bonus escomptés 5 248 000 euros. Jean Chifflet, en tant que directeur général du Crédit agricole, table sur 750 000 euros de fixe et sur un bonus escompté de 916 000 euros, et François Pérol, président de la Banque populaire-Caisse d’épargne, table sur 550 000 euros annuels et sur un bonus escompté de 1 056 000 euros.

10 Au hit-parade des plus hauts revenus du CAC 40, on trouve dans l’ordre Michel Rollier, le gérant de Michelin, avec 4 500 000 euros, Franck Riboud, P-DG de Danone, avec 4 392 750 euros, Bernard Arnault, P-DG de LVMH, avec 3 928 399 euros, suivi de Jean-Paul Agon, directeur général de L’Oréal, qui peut table sur 3 780 000 euros, Christopher Viehbach, directeur général de Sanofi Aventis, avec 3 600 000 euros, Maurice Lévy, président du directoire de Publicis Groupe, avec également 3 600 000 euros, Philippe Varin, président du directoire de PSA, avec 3 251 000 euros, Gérard Mestrallet, P-DG de GDF-Suez, avec 3 109 786 euros, Christophe de Margerie, P-DG de Total, avec 3 008 122 euros et enfin Henri de Castries, le P-DG d’Axa, avec 2 894 420 euros.

– Il faudrait prendre aux riches, vieille rengaine...  
interrompt le prof.

– Ils cracheraient un peu au bassinet, vu leur responsabilité dans la débâcle générale, ce ne serait que justice, mais ce n'est pas le propos. Je veux juste vous faire remarquer qu'il faut éviter de généraliser, rétorque la journaliste.

– Le problème, c'est le coût du travail excessif, notamment quand on compare avec nos concurrents, les avantages acquis, le corporatisme des fonctionnaires, le conservatisme des syndicats, il faudra en finir avec tout ça pour rembourser la dette, poursuit le « sachant ».

– Tu aurais dû être invité à la place de De Closets, pour le discours tu es au poil, se moque Laurence, la prof d'histoire excédée. De la part d'un enseignant, c'est gratiné ce que tu dis. Tu vis où, dans quel bahut, avec quels élèves ? Tu touches combien ? Parlons-en, du coût du travail !

– Les salaires, le travail, et tout ce qui va avec, je travaille justement là-dessus en ce moment, enchaîne la journaliste, racontant « les vieux qui sont embauchés dans les magasins de sport d'une grande chaîne française au salaire des juniors parce que leur retraite ne suffit plus ».

– Ce n'est pas le problème. Ce qui compte, c'est que la lourdeur du contrat de travail handicape les résultats pour un prix trop élevé, voilà le vrai problème en économie mondialisée. Nous avons en plus des lois qui éloignent du travail, entretiennent le farniente lorsque...

Je décroche, abandonnant lâchement ma consœur dans un dialogue de sourds. Les « vérités » assénées, le « farniente » dénoncé devant des petits-fours, verre à la main, prennent une connotation particulièrement violente, confrontés aux réalités humaines. Journaliste et réalisateur de documentaires, j'ai par exemple en mémoire ma rencontre avec les ouvrières de l'usine Continental de Rambouillet dans la banlieue parisienne, avant que leur travail ne soit délocalisé en Tunisie et qu'elles ne soient jetées comme de vieux Kleenex usagés<sup>11</sup>. Durant la crise, chaque minute environ, un salarié a perdu son emploi, basculant dans l'incertitude et sombrant souvent durablement dans un monde de misère psychologique, physique et parfois matérielle. À Pôle Emploi j'ai croisé dans une file d'attente Isabelle, la trentaine, brune, dynamique qui de son propre aveu « n'[est] pas encore résignée, même si le risque grandit avec le temps qui passe ». Isabelle est bardée de diplômes. Elle possède deux masters, parle quatre langues étrangères couramment, a étudié en France, en Italie et aux États-Unis. Elle a cumulé les stages en organisations internationales, plus prestigieux les uns que les autres. Au chômage depuis presque un an, elle a connu toutes les étapes qui peu à peu minent l'individu. Dans les premières semaines, « on profite de ses quelques économies » et on ne pense pas au chômage. « Le drame, c'est pour les autres, croit-on, pas pour soi, surtout lorsqu'on a des atouts répondant à

---

<sup>11</sup> Voir le documentaire *Dans le secret des licenciements* diffusé sur France 2 le 10 février 2011.

une vraie formation. » Dans un second temps, « on envoie les CV, pensant que cela ne va pas durer ». Puis c'est le moment d'aller franchir la porte de Pôle Emploi où le conseiller surpris se veut rassurant. « Avec un tel CV de killer », ça ne devrait pas durer bien longtemps. « Et pourtant ça dure ! » constate la jeune femme, qui avoue avoir eu quelques entretiens, mais toujours sans lendemain. C'est alors que la spirale est engagée. Ce qui ne devait être qu'éphémère devient durable. Une sensation d'échec, voire de culpabilité, s'installe petit à petit, doublée d'un sentiment d'injustice, de révolte, mais aussi d'impuissance. Pour en sortir, Isabelle a donc revu à la baisse ses exigences. Un CDD, puis un autre, puis un contrat de mission très temporaire et entre-temps, toujours aussi aimable et complaisant qu'inefficace, son conseiller de Pôle Emploi dont la visite est devenue une simple formalité.

Dans la petite lucarne, l'heure approche, synonyme *a priori* de calme rapidement retrouvé. Le couple Thierry Roland et Jean-Michel Larqué annonce la composition des équipes avant que les hymnes nationaux retentissent. Dans leur coin, les débatteurs en sont à l'invective. Je décide de m'inscrire dans la discussion alors que le professeur d'économie fustige « les bénéficiaires d'allocations » souvent responsables de leur inactivité « puisque payés à ne rien faire ».

– Le versement de ces allocations devrait être conditionné à la recherche d'emploi. Les chômeurs devraient être contrôlés de façon plus efficace dans ce sens. Ça éviterait les abus, et donc le trou des comptes sociaux et donc de l'État.

– Les chômeurs seraient donc responsables de leur situation ? je me risque, au grand soulagement de ma consœur qui attendait une porte de sortie. Lors d'un documentaire sur les licenciements, j'ai rencontré à Pôle Emploi...

– Oui, certains chômeurs abusent ! me coupe l'impétrant.

Étonné d'abord, je tente la dérision.

– En fait si les fonctionnaires, les salariés, les ouvriers et les chômeurs acceptaient de travailler sans être payés, il n'y aurait plus de trou, plus de dette !

– Et les profs aussi ! ajoute Laurence, l'enseignante d'histoire, soudain ragaillardie. Surtout les profs d'éco !

– Caricature ! s'énerve l'économiste. Il n'empêche, le coût du travail, mais aussi le refus de toute souplesse, de toute flexibilité, la rigidité du Code du travail et, par-dessus tout ça, la connerie des syndicats... Si vous voulez les raisons de la crise...

Les hymnes roumain et français retentissent dans le poste, et je crois que « notre match » est plié. Lorsque Daniel, journaliste pigiste, décide de rejoindre le groupe, à quelques minutes seulement du coup d'envoi, et de porter l'estocade.

– Votre raisonnement, c'est celui de privilégiés !

– Pardon ? De quels privilèges s'agit-il au juste ? je demande.

– L'assurance d'un boulot, un contrat de travail solide, un statut intouchable...

Alors que le coup de sifflet de l'arbitre retentit, indiquant sur le terrain le début des hostilités et signant

pour ma part la fin de la joute verbale, je reste interloqué. Que s'est-il donc passé depuis des années pour que l'existence de droits sociaux collectifs soit assimilée à des privilèges ? Retournement étrange de l'histoire. Marche arrière toute, régression mentale, intellectuelle et sociale. L'argument m'a semblé d'autant plus sidérant qu'il n'a suscité aucune indignation particulière. En 2005 déjà, la patronne du Medef<sup>12</sup>, Laurence Parisot, déclarait : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail ne le serait-il pas ? » À l'époque les réactions oscillaient entre étonnement et stupeur. Aujourd'hui, la stupeur a laissé place à une indifférence complaisante. En sommes-nous arrivés au point où plus rien ne devrait échapper à la précarité ? Dans le privé, l'heure est à la « flexibilité », la « souplesse », l'« ajustement des ressources humaines en fonction des carnets de commandes », impératifs dictés par les directions générales et les actionnaires au nom de la crise économique et financière, et donc à la pression accrue sur les salariés, à la remise en question radicale de leur statut. Au CDI<sup>13</sup> est de plus en plus substitué le CDD<sup>14</sup>, l'intérim, ou toute sorte d'innovation qui permet de se défaire d'un employé du jour au lendemain sans s'encombrer d'usages jusque-là imposés par la loi. Dans le public, le statut de fonctionnaire est directement visé, permettant de gérer les personnels avec « fluidité » et de dégraisser, comme cela se passe

---

12 Mouvement des entreprises de France ; principale organisation patronale.

13 Contrat à durée indéterminée.

14 Contrat à durée déterminée.

dans le privé, sans qu'il soit nécessaire d'attendre les départs à la retraite.

La remise en cause des statuts professionnels a des conséquences sociales, économiques mais également politiques. Le travail en pâtit. Le statut du journaliste par exemple permet son indépendance, garantit le « secret des sources », constitue la digue de résistance contre les pressions de toutes sortes. Il est indissociable du métier et sa remise en cause signerait l'arrêt de mort de la profession elle-même<sup>15</sup>. Mais la presse constitue-t-elle un cas unique ? Qu'aurait valu l'exercice de la justice si, comme le désirait le président Nicolas Sarkozy, le statut du juge d'instruction qui garantit son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique avait été révisé ? Nos principes démocratiques n'en auraient-ils pas été les premiers affectés ? Ce qui est vrai de la presse, de la justice, ne l'est-il pas de tous les secteurs où les professions sont définies par leurs statuts particuliers ? Que penser de l'éducation qui serait dispensée hors du statut des professeurs ? Et de la médecine qui serait exercée, « débarrassée » du statut des médecins ? Sans statut et de surcroît sans contrat de travail « solide », l'activité dans les usines, les entreprises, les services ne serait-elle pas conduite par les seuls intérêts particuliers des actionnaires et des directions, gommant tous les droits des salariés ? Derrière la façon d'appréhender la question du statut et du contrat de

---

15 Des sujets aussi sensibles que « Front national la nébuleuse », « Les sectes », « La spéculation financière », « Le marché des armes », « Le grand bazar européen », et bien d'autres que j'ai eu l'occasion de traiter, n'auraient sans doute pu l'être sans l'existence du statut qui assure quelques garanties essentielles.



travail se trouve une conception de la société. Solidaire pour les uns, dans le respect des besoins individuels et collectifs, individualiste pour les autres, sans autres considérations que celles qui concernent les nantis.

Ces fameux « privilèges », statuts professionnels, contrats de travail, conventions collectives dont dépendent notamment les salaires devraient être au centre de l'élection présidentielle de 2012. Comme Laurence Parisot en 2005, l'ancien adjoint du baron Seillière à la tête du Medef, Denis Kessler, par ailleurs patron au sein des assurances françaises, clame deux ans plus tard « Adieu 45<sup>16</sup> » et en appelle à une rupture radicale avec le pacte social qui jusque-là faisait largement consensus dans la société, sans que cela ne suscite plus de réactions que le soir du match de foot devant une télévision. Denis Kessler s'inscrit dans la continuité des années 1980, années Thatcher en Grande-Bretagne et Reagan aux États-Unis, qui ont été marquées par les défaites des grandes grèves ouvrières outre-Manche et outre-Atlantique, ouvrant la voie à la déréglementation financière et permettant de tourner la page des conquêtes sociales d'après-guerre et des réalisations du Conseil national de la résistance. Les critères de réussite imposés à la société tout entière ont peu à peu été ceux de la sphère financière<sup>17</sup>. Ce qui se joue avec cette lutte idéologique effrénée aux conséquences sociales, politiques et humaines imprévisibles, sans que nul ne

---

<sup>16</sup> Voir *Challenge*, 4 octobre 2007.

<sup>17</sup> Voir *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Robert Castel, Paris, Fayard, 1995.

semble s'en rendre vraiment compte, n'est rien d'autre qu'une question de civilisation.

Alors, comment, par quel processus, les garanties minimales que possèdent encore les salariés sont-elles ramenées aujourd'hui au rang de privilèges ? Pourquoi les règles qui protègent l'emploi, le Code du travail, la législation, devraient-elles être abrogées ? Comment un tel renversement des valeurs s'est-il opéré ? Comment la précarisation générale tend-elle à s'imposer avec des conséquences souvent dramatiques pour ceux qui en sont frappés ? Enfin, comment une telle idéologie dévastatrice a-t-elle pu pénétrer les esprits au point de banaliser la régression généralisée ? Autant de questions qui nous ramènent entre autre aux médias en général, à la télévision en particulier.

## Chapitre 1

# La petite lucarne

*« Le travail est la meilleure des régularités  
et la pire des intermittences. »*

VICTOR HUGO

*« Un travail constant vient à bout de tout. »*

VIRGILE

Les médias en général, le secteur de l'audiovisuel, la télévision en particulier, ont représenté dès les années 1980 un triple enjeu : social d'abord avec ses milliers de salariés dont les statuts devaient être bouleversés ; économique ensuite avec ses milliards de francs puis

d'euros brassés et convoités ; politique enfin et surtout pour l'intérêt que tous les responsables qui se sont succédé lui ont porté. Comment l'héritière de *Cinq colonnes à la une*, de *Droit de réponse*, d'*Apostrophes* et de bien d'autres émissions d'information, de variété ou de divertissement de qualité, a-t-elle été un des terrains de bataille privilégiés dans la guerre idéologique qui s'est livrée ? Comment a-t-elle été atteinte en profondeur par la soumission aux lois du marché ? Et quelles sont les forces qui se sont fait, de façon assez consensuelle, le bras armé de cette politique ? Autant de questions qui nous ramènent au début des années 1980.

Dans le local du Syndicat des réalisateurs et créateurs du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel qu'il anime, Jacques Rutman, réalisateur issu de la promotion de 1959, mémoire vivante de la télévision française, me remet un épais document au titre évocateur : « Restructuration de la SFP au sein du service public ».

– J'avais oublié ce que j'avais bossé pour écrire ça ! Le déclin de la télé ne tombe pas du ciel. Si elle est devenue ce qu'elle est, ça a été voulu, organisé.

Les anciens ne sont plus très nombreux, mais sont unanimes. René, qui a éclairé les plateaux des Buttes-Chaumont, Serge qui était chargé de la sonorisation, ou encore « Momo », réalisateur toujours en activité qui évoque souvenirs, appréciations et désillusions sur « cette histoire de la production publique et son déclin préparé par les choix politiques et économiques des gouvernements successifs, de droite d'abord, de gauche ensuite ».

– Il est souvent question d’abus qui à l’époque auraient rendu inévitable la liquidation de la SFP ?

– Ça fait partie des arguments « classiques », rétorque Jacques Rutman, évoquant « la lourdeur paralysante » et la « ringardise dépassée » de l’entreprise publique, un « statut trop protecteur » pour ses personnels dont certains n’ont pas manqué de « tirer au flanc », posant leur matériel en plein tournage « car à midi, on passe à table », ou refusant de poser un rail pour un travelling ou une lumière parce que « l’heure, c’est l’heure ».

– C’est vrai que ça a existé, mais ce n’était pas ça le problème. Ceux qui se sont tiré une balle dans le pied, c’était marginal. On avait le temps pour travailler, donc on faisait de la qualité. Le problème a été ailleurs, insiste Jacques Rutman, explications chiffrées à l’appui. C’est le statut de l’entreprise et le contrat de travail des salariés qui étaient visés.

Ainsi, dans le contexte historique marqué par la volonté de déréglementer tous les secteurs pour les ouvrir au privé, le marché de la production télévisuelle, qui jusque-là était pratiquement totalement intégré au secteur public, suscite des appétits, comme l’audiovisuel dans son ensemble, industrie coûteuse mais prometteuse. C’est donc sur l’autel de la finance que la SFP va être liquidée, ainsi que son statut et celui de ses personnels.

– Le pouvoir a asphyxié la SFP pour expliquer ensuite qu’elle n’était plus viable, qu’il fallait laisser le terrain au privé ! affirme Momo, que Jacques Rutman

complète en développant « les mécanismes mis alors en branle pour étouffer la production française ».

Dès les années 1975, la SFP est marquée par une politique de diversification qui oriente l'entreprise vers la production cinématographique. Dans la comptabilité analytique, les tarifs alignés sur les prix du cinéma se trouvent globalement multipliés par deux, au prétexte que la SFP ne doit pas faire de concurrence déloyale aux entreprises privées qui interviennent dans ce secteur. Du coup, à financement identique sur fonds publics, la SFP n'est plus en mesure de produire que la moitié des produits qu'elle fournissait précédemment. Les conséquences sont immédiates. Quelques années seulement après sa création, la SFP va aller de plan social en plan social. De 1978 à 1994, elle passera de 2917 salariés permanents à 1096, de 503 effectifs intermittents à 218, de 78 159 cachets artistiques à 8785. Un chômage massif touche les professions artistiques, et la production de service public, quantitative, mais aussi qualitative, chute en conséquence.

– Si la liquidation de la SFP a pris du temps, se souvient Momo, l'orientation qui dès le début a été menée indiquait sans que l'on s'en rende compte ce qui allait se passer dans tout l'audiovisuel français.

Conjointement au chômage technique massif, coûteux et artificiel, la SFP est atteinte par une baisse de la garantie du chiffre d'affaires obligatoire que doit lui verser la télévision publique. De 95 % en 1975, il passe à 30 % en 1979. Les tarifs commerciaux augmentent conjointement pour tenter de combler le trou. L'entreprise affiche des déficits qui conduisent dès